



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 23/09/2024

Reçu en préfecture le 23/09/2024

Publié le

Nombre de conseillers :

ID : 033-213302615-20240923-2024_09_09-DE

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Absents : -excusés :
Procurations :

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024_09_09

Objet : Désignation de deux délégués titulaires et deux suppléants pour le SIE Saint-Philippe d'Aiguille

L'an deux mille VINGT QUATRE, le 20 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 17 septembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

Présents : M. GATINEL Didier Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointes, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGHE Manuel, Mme DELFOUR Isabelle, Mme CHASSAGNE Annie, Mme MASIN Claudie, M. ROCHER Dominique, Mme FLEURY Aurore, M. BIBENS Sylvain, Mme PARET Aurélie, M. DELAIRE Claude, M. LOURENCO Florian conseillers municipaux.

Absent :

Absents excusés :

Exclus :

Procurations :

Secrétaire de séance : Mme FORESTIER Nathalie

Monsieur le Maire expose que, vu le renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants représentant la commune de LUSSAC (33570) auprès du SIE Saint-Philippe d'Aiguille.

Monsieur le Maire fait un appel à candidature.

Messieurs GATINEL et MESSAHEL (titulaires) ainsi que messieurs ROCHER et LAGARDE (suppléants) se portent candidats.

Le conseil décide à l'unanimité de voter à main levée.

Résultats du vote :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Conseil Municipal après avoir voté :

- **DESIGNE :** Messieurs GATINEL et MESSAHEL (titulaires) ainsi que messieurs ROCHER et LAGARDE (suppléants) pour représenter la commune auprès du SIE Saint-Philippe d'Aiguille

A Lussac, le 20/09/2024

Le Maire, Didier GATINEL